

Arrêté n° 755 CM du 8 juin 2026 portant nomination de Mme Hinatea AHNNE épouse ARIIOTIMA en qualité de cheffe de service de prévention et d'accompagnement des jeunes

(NOR : MJP26201618AC-1)

Paru in extenso au journal officiel n°129 N du 09/06/2026 à la page 1 dans la partie ARRÊTÉS DU CONSEIL DES MINISTRES

Version en vigueur au 15/07/2026

Le Président de la Polynésie française,
Sur le rapport de la ministre des sports, de la jeunesse, de la prévention contre la délinquance, en charge de l'artisanat,
Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française,
ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 11-2023 APF/SG du 12 mai 2023 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 815 PR du 3 juin 2024 modifié portant nomination de la vice-présidente et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
Vu l'arrêté n° 513 CM du 11 mai 2020 portant création et organisation du service administratif dénommé Délégation pour la prévention de la délinquance de la jeunesse (DPDJ) ;
Le conseil des ministres en ayant délibéré dans sa séance du 3 juin 2026,

Arrête :

Article 1er *Rédaction issue de Arrêté n° 1075 CM du 10 juillet 2026*

Mme Hinatea AHNNE épouse ARIIOTIMA est nommée en qualité de cheffe de service de prévention et d'accompagnement des jeunes à compter du 12 juillet 2026.

Art. 2

L'arrêté n° 2491 CM du 11 décembre 2025 portant nomination de Mme Hinatea AHNNE épouse ARIIOTIMA en qualité de cheffe de service de la délégation pour la prévention de la délinquance de la jeunesse par intérim est abrogé à compter du 12 juillet 2026.

Art. 3

La ministre des sports, de la jeunesse, de la prévention contre la délinquance, en charge de l'artisanat, est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressée et publié au *Journal officiel* de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 8 juin 2026.
Moetai BROTHERSON

Par le Président de la Polynésie française :

La ministre des sports, de la jeunesse, de la prévention contre la délinquance, en charge de l'artisanat,
Vanina POTIRON-POMMIER

Voir toutes les modifications dans le temps :

- [Arrêté n° 755 CM du 8 juin 2026 portant nomination de Mme Hinatea AHNNE épouse ARIIOTIMA en qualité de cheffe de service de la délégation pour la prévention de la délinquance de la jeunesse](#), JOPF n° 129 N du 09/06/2026 à la page 1
- [Arrêté n° 1075 CM du 10 juillet 2026](#), JOPF n° 164 N du 15/07/2026 à la page 38